



CHSCT de l'AEFE - 21 janvier 2020

Déclaration liminaire de la FSU

Ce CHSCT s'inscrit dans un contexte de **luttres syndicales contre la reformes des retraites**. La FSU dans le cadre de l'intersyndicale continue a s'opposer à ce projet qui remet en cause le système solidaire intergénérationnel par répartition et dégradera fortement les conditions de vie des futurs retraités. **La FSU avec l'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de grève et de mobilisation en France et dans le réseau AEFE le 24 janvier prochain.**

Les dossiers s'accumulent, comme le montre la mise en place dans le cadre du nouveau bac Blanquer des **épreuves anticipées d'E3C, dont nous demandons l'annulation**. Mais les motifs de mécontentement de la FSU ne se limitent pas seulement aux projets néfastes du gouvernement. En effet, **l'Agence est dans le même temps perturbée par le projet d'un nouvel organigramme de la centrale**. Sa mise en place aura des conséquences en termes de réorganisation, de transformation des tâches, de postes et d'organisation des services. Ces conséquences relèvent pleinement du CHSCT. Nous demandons qu'il soit à ce titre consulté sur cette modification.

Concernant l'ordre du jour de ce CHSCT, et malgré les avancées certaines, de nombreux dossiers non résolus reviennent d'instance en instance (DUERP- nombreux GT sur la gestion des conflits, etc). Cela est dommageable pour les personnels comme pour la conduite de l'établissement public. Il serait temps que la direction prenne la mesure de l'importance des questions d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail pour l'ensemble des personnels tant en centrale que dans le réseau.



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN